



**HAL**  
open science

# Charles I et la voix silencieuse de Eikon Basilike : le silence comme moyen d'expression

Vanessa Chaise-Brun

► **To cite this version:**

Vanessa Chaise-Brun. Charles I et la voix silencieuse de Eikon Basilike : le silence comme moyen d'expression. XVII-XVIII Revue de la Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles , 2016, Faire silence, 73, pp.89-103. <10.4000/1718.754>. <hal-02514094>

**HAL Id: hal-02514094**

**<https://hal.science/hal-02514094v1>**

Submitted on 21 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



## XVII-XVIII

Revue de la Société d'études anglo-américaines des  
XVIIe et XVIIIe siècles

73 | 2016  
Faire silence

---

# Charles I et la voix silencieuse de *Eikon Basilike* : le silence comme moyen d'expression

Vanessa Chaise-Brun

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/1718/754>

DOI : 10.4000/1718.754

ISSN : 2117-590X

### Éditeur

Société d'études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 89-103

ISBN : 978-2-9536021-8-0

ISSN : 0294-3798

### Référence électronique

Vanessa Chaise-Brun, « Charles I et la voix silencieuse de *Eikon Basilike* : le silence comme moyen d'expression », *XVII-XVIII* [En ligne], 73 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/1718/754> ; DOI : 10.4000/1718.754

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



XVII-XVIII is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

---

# Charles I et la voix silencieuse de *Eikon Basilike* : le silence comme moyen d'expression

Vanessa Chaise-Brun

---

Where the word of a king is, there is Power.<sup>1</sup>

- 1 Cette phrase biblique, tirée de l'Écclésiaste, est reprise par Charles I lui-même dans le discours avorté de son procès. Elle résume parfaitement l'ambiguïté qui règne autour de la parole de Charles I. Comment devons-nous traduire ? « Là où se trouve la parole royale se trouve le pouvoir » ou bien « Là où se trouvent les mots du roi se trouve le pouvoir » ? L'opposition entre parole et mots est au cœur de cette étude sur l'efficacité de la voix de Charles I.
- 2 Durant son règne, Charles I n'a jamais été considéré comme un grand orateur. Adolescent, il souffre de problèmes d'élocution et prend peu la parole en public.<sup>2</sup> Charles préfère souvent être auditeur qu'orateur et cela explique peut-être, en partie, le fait que sa parole de monarque ait été inefficace. Le bruit, que ce soit les cris de la foule ou bien les querelles engendrées par ses opposants, étouffe sa parole. Son discours est un cri face au tumulte de la foule et de ses opposants, pourtant il n'est pas entendu. Pourtant, peut-on affirmer que la parole de Charles I est inexistante ? S'il est vrai que de son vivant, Charles semble être réduit au silence ou inaudible, paradoxalement, il n'en est pas de même après sa mort. *Eikon Basilike*<sup>3</sup> est publié quelques jours après l'exécution du roi. Il s'agit de l'autobiographie spirituelle de Charles I – des écrits du roi, remaniés et corrigés par ses conseillers. *Eikon Basilike* est une parole écrite – une voix silencieuse ? – et pourtant entendue. C'est un silence qui crie l'innocence du roi : ses mots, bien que silencieux, semblent plus forts que sa parole vivante. Les conditions de la mort du roi, la parution de *Eikon Basilike*, le culte naissant du roi martyr bouleversent la vision que le peuple avait de son roi : les écrits, les discours et l'attitude de Charles I ont désormais une toute autre résonance. Dans cette étude, il s'agira de prendre comme exemples les négociations à la fin de la guerre civile, les échanges au cours de son procès, son discours sur l'échafaud et quelques passages

de *Eikon Basilike* afin de montrer que « faire silence » ne signifie pas se taire. Ici, cela signifie trouver un autre moyen d'expression face au chaos et au bruit. « Faire silence » est paradoxalement, pour ce monarque, le meilleur moyen de se faire entendre, et de faire taire les « voix mensongères ». <sup>4</sup> « Faire silence » c'est élever sa pensée, lui donner toute la puissance nécessaire pour faire entendre sa vérité. « Faire silence » lui permet de s'opposer au bruit et aux tumultes du Parlement : c'est dans ce silence expressif, au-delà de la mort que Charles I semble trouver sa voix. Pourtant, peut-on vraiment parler d'une seule voix ? Cet ouvrage est un ouvrage collaboratif, doit-on donc parler de voix multiples ? Il conviendra d'étudier comment les conseillers du roi ont réuni les écrits du roi et comment ils ont tenté d'unifier le peuple autour de cette voix dans *Eikon Basilike*, pour la rendre puissante et unique : utilisation de passages de la Bible, de prières, de comparaisons à des personnages bibliques, d'émotions, de procédés rhétoriques, etc. Tout est mis en place pour que la voix du roi, cette voix silencieuse mais d'une intensité remarquable, reste dans la mémoire du peuple.

- 3 Avant de nous engager plus en avant dans cette analyse, il convient de définir les concepts que nous allons mettre en œuvre. Ainsi, le terme « parole » sera utilisé dans son sens premier. Le *Trésor de la langue française* le définit comme suit : « Faculté d'exprimer et de communiquer la pensée au moyen du système des sons du langage articulé émis par les organes phonateurs ». La parole ici est donc considérée comme sonore, au même titre que la « voix », toujours selon le *Trésor de la langue française*, est « Son, ensemble de sons produits », « Parole, discours prononcé par une personne ». Par opposition, le silence est « Absence de bruit, d'agitation », ou bien « Fait de ne pas vouloir ou de ne pas pouvoir exprimer sa pensée, ses sentiments », autrement dit un renoncement volontaire ou involontaire à la parole. Nous nous appuyons aussi sur la théorie de Pierre Van Den Heuvel qui, dans *Parole, Mot, Silence : Pour une poétique de l'énonciation*, oppose parole et écriture, oral et écrit ainsi que voix et silence :

la réalisation de la parole peut se faire par deux voies : la parole orale et la parole écrite, deux formes de la parole saussurienne, [...] Ces supports sont le champ phonique pour l'un et le champ graphique pour l'autre. [...] En établissant cette distinction, nous avons conscience de l'emploi linguistique quelque peu particulier que nous faisons des termes de parole, par lequel nous soulignons l'aspect de l'oralité, et de mot, qui accentue l'écrit dans le discours. [...] nous retiendrons, dans la dichotomie parole/mot, un aspect essentiel qui se manifeste dans l'expression littéraire : le mot est, à l'origine, la transcription de la parole. La parole fut avant le mot. (Van Den Heuvel 46-47)

Pour le linguiste, le silence est alors « un acte de non-parole » (Van Den Heuvel 68). L'hypothèse formulée est donc est la suivante : montrer que la parole de Charles I, de son vivant, reste, malgré ses efforts une parole vide et non entendue et que l'exécution publique renverse la manière dont il est perçu, et surtout entendu. Les royalistes, suite au renoncement involontaire du monarque à la parole, décident de transformer la voix de Charles ; sa parole devient silencieuse. Paradoxalement cette voix silencieuse, cette transcription silencieuse de l'oral, sera beaucoup plus efficace.

## Une parole inaudible, une voix non entendue

- 4 À partir de 1646, de nombreuses négociations pour ramener la paix sont tentées. En mai 1646, le roi décide de se joindre à l'armée écossaise et de partir en Écosse. <sup>5</sup> A partir de ce moment-là, il ne sera plus réellement un homme libre. Le monarque prend part aux négociations mais tente surtout de déstabiliser et de diviser ses ennemis. Subissant de

nombreuses pressions de la part des Écossais, il reste néanmoins fidèle à sa stratégie, notamment en divisant le clergé sur les questions de religion. Désormais le roi est seul, sans ami ni conseiller et ne peut donc se reposer que sur ses qualités de négociateur pour mener à bien les débats. Les négociations n'avançant guère, les Écossais commencent à comprendre qu'ils ne peuvent pas croire les paroles du roi, ce qui deviendra un élément récurrent dans les dernières années de son règne.<sup>6</sup> En juillet 1646, les propositions de Newcastle sont soumises au roi, reprenant les mêmes points que le traité d'Uxbridge. Mais Charles I refuse de nouveau ses propositions qui lui imposent beaucoup trop de restrictions sur ses prérogatives royales. Le roi ne cesse de répéter qu'il ne peut concevoir une telle violation des droits de la monarchie divine.<sup>7</sup> Il en va de même pour toutes les autres négociations qui suivront, comme celle avec le Parlement en 1647 ou celle avec l'armée quelques mois plus tard. Sa parole de négociateur reste inefficace et inaudible. Le roi ne semble pas se rendre compte que ses paroles n'ont aucun impact, et qu'elles le mènent droit à la chute. Ses réponses aux propositions de traité insistent sur les mêmes thèmes, à savoir les lois de la monarchie de droit divin et la justesse de ses actes, mais sans convaincre. En 1648, les négociations se poursuivent avec le Traité de Newport, où le roi accepte de faire de nombreuses concessions mais refuse toujours la Convention. Il ne change pas de tactique, jouant toujours plus avec le temps et usant inlassablement des mêmes paroles et des mêmes arguments. L'armée s'échauffe et demande que le roi soit jugé pour ses crimes. Après la purge du Parlement, les négociations deviennent impossibles. Le roi est réduit au silence et son procès se dessine peu à peu. Ainsi Charles I a beau répéter ses arguments, il n'est pas entendu et sa parole reste inefficace.

5 Le 20 janvier 1649 s'ouvre le procès du roi Charles I. Que ce soit dans les écrits de Mabbott, Walker, Muddiman, ou Nalson.<sup>8</sup> toutes les sources montrent que ses paroles resteront inefficaces. Cela se manifeste dès l'ouverture du procès lors de la lecture des accusations. Le roi tente d'arrêter la lecture faite par John Cook, en disant « hold » ! (Edwards 130) mais ce dernier continue sans prêter attention. À nouveau il tente de s'exprimer mais le président du tribunal Bradshaw lui « ordonne » d'attendre la fin de la lecture des charges. La parole du roi n'a plus aucun pouvoir, il est de nouveau réduit au silence.

6 Lorsque Charles prend la parole pendant son procès, il répète sans cesse les mêmes questions :

First I must know by what power I am called hither before I will give answer. [...] Now, I would know by what authority, I mean lawful, [...] but I would know by what authority I was brought from thence and carried from place to place, and I know not what. And when I know what lawful authority, I shall answer. Remember I am your King – your lawful King – [...] I have a trust committed to me by God, by old and lawful descent, I will not betray it to answer to a new unlawful authority. (Edwards 132-33)

7 Son intervention est préalablement préparée, bien argumentée, c'est un discours tout à fait bien construit. Pourtant, la réponse de Bradshaw ne tient aucun compte de ses arguments. Mais le roi persiste et reformule inlassablement la même question, restant fidèle à ses principes et à sa foi. Bradshaw se montre inflexible, n'entendant pas les protestations du roi. Comprenant que Charles ne répondra pas aux accusations, il ajourne la séance. À la session suivante, le roi tente de se justifier car son silence pourrait être pris pour un aveu. Il se lance alors dans une grande argumentation mais il est interrompu par Bradshaw qui juge inacceptables ses propos. Plusieurs fois le roi

tente de s'exprimer et d'expliquer ses raisons de refuser la légitimité de cette cour, mais le président l'en empêche :

I do require that I may give my reasons why I do not answer. And give me time for that.

Sir 'tis not for prisoners to require !

Prisoners ? Sir, I am not an ordinary prisoner ! (Edwards 139)

Le roi refuse de garder le silence, de renoncer à parler : il lutte pour prendre la parole et faire entendre sa voix. Il n'y parviendra pas. Il est donc évident, ici, que plus le roi parle fort et moins il est entendu. Il a beau se battre pour exprimer ses idées, il est contraint de se taire, on lui refuse la parole. Et lorsqu'il parvient à parler, sa voix semble inaudible. Les exemples de ce genre se multiplient tout au long du procès car la même dynamique se répète sur plusieurs sessions, notamment lors de la lecture de la sentence :

His Majesty then said,

Will, you hear me a word, Sir ?

President. Sir, you are not to be heard after the Sentence.

King. No, Sir ?

President. No Sir, by your favour Sir. Guard withdraw your Prisoner.

King. I may speak after Sentence, by your favour Sir, I may speak after Sentence, ever. By your favour, hold : The Sentence, Sir—I say Sir, I do—I am not suffered to speak, expect what Justice other People will have. (Rushworth, Historical Collections)

La voix du roi est couverte par la foule qui crie « exécution ! » ou « justice ! »,<sup>9</sup> par les ordres du président Bradshaw et par la décision du parlement : il est totalement inaudible.

- 8 Son discours sur l'échafaud reste l'un des plus connus ; non pas parce que le public rassemblé ce jour-là l'a entendu, mais certainement grâce à sa publication quelques semaines plus tard. D'ailleurs, Charles en est pleinement conscient : « I shall be very little heard of anybody here, I shall therefore speak a word unto you here » (King Charles's Speech at the Scaffold). En effet, malgré ce que l'on peut trouver dans les différents rapports ou pamphlets, on ne peut imaginer que l'assistance ait été parfaitement silencieuse. De plus, l'échafaud était entouré de soldats pour que la foule ne puisse pas approcher trop près<sup>10</sup> :

The Scaffold was hung round with black, and the floor covered with black, and the Ax and Block laid in the middle of the Scaffold. There were divers companies of Foot and Horse, on every side the Scaffold, and the multitudes of people that came to be Spectators, very great. (A Perfect Diurnall, n°288)

Ici encore, le silence, le renoncement à la parole, semble inconcevable à Charles qui veut encore et toujours clamer son innocence :

Indeed I could hold my peace very well, if I did not think that holding my peace would make some men think that I did submit to the guilt as well as to the punishment. But I think it is my duty to God first, and to my country, for to clear myself both as an honest man, a good king, and a good Christian. (King Charles's Speech)

Sa voix, même si elle n'a plus de force, trahit encore sa volonté de se défendre et de ne pas être réduit au silence.

- 9 C'est pourtant le silence qui lui permettra de s'exprimer. Aussi poignant que puisse être ce discours, sur le moment, ses paroles sont peu entendues. Nous retrouvons pourtant là les thèmes repris dans l'ouvrage *Eikon Basilike* publié le jour de son exécution. Pourquoi ce livre a-t-il eu plus d'impact que la voix du roi elle-même ? Comment

expliquer que les idées du roi soient si présentes après sa mort et si peu comprises avant son procès ? La mort, malgré le silence et un renoncement involontaire à la parole, va paradoxalement lui permettre de s'exprimer et d'ancrer son image dans l'histoire. En raison des conditions particulières de sa mort, il y a réécriture de l'attitude du roi à son procès, de ses discours, et de ses textes. Sa parole, privée de son, devenant une parole retranscrite, une parole silencieuse, permet au peuple de découvrir ou de redécouvrir son monarque.

## S'opposer au bruit et au chaos

- 10 Ce qu'il faut d'abord comprendre lorsque l'on travaille sur le texte de *Eikon Basilike*,<sup>11</sup> c'est que celui-ci n'est pas réellement l'œuvre du roi. En effet, si Charles I a bien couché sur le papier ses pensées et ses méditations, elles ont été remaniées par ses conseillers et collaborateurs les plus proches.<sup>12</sup> Cette controverse est d'ailleurs très clairement explicitée par Trevor-Roper dans son article « *Eikon Basilike: The Problems of the 'King's Book'* ». Ainsi ce texte doit être abordé comme un texte collaboratif une œuvre de propagande royaliste, à plusieurs voix, ayant un but politique précis : redéfinir l'image de Charles I et l'élever au rang de martyr.
- 11 En gardant à l'esprit ces remarques, il est possible de voir en ce travail de propagande l'utilisation de ce silence, involontaire, comme un nouveau moyen d'expression, face aux bruits et au chaos de ses opposants. « Faire silence » prend alors tout son sens : s'opposer au bruit, aux cris, aux tumultes de cette guerre civile et de ses opposants républicains. Puisque la voix du roi est inefficace de son vivant, et puisque la mort le contraint au silence, pourquoi ne pas utiliser ce silence pour accentuer son statut de martyr ?
- 12 Lorsqu'on étudie le texte d'un peu plus près, il n'est pas rare de trouver des références à ce bruit et à ce chaos qui règnent alors en Angleterre : les auteurs utilisent régulièrement les mots « tumult », « noise », « clamor », « commotion », « quarrell », « turbulent », « disorder », « riot », « confusion ». L'ennemi est associé au bruit, à l'inconstant et au désordre. De même lorsqu'ils évoquent la voix et les discours des ennemis du roi, les auteurs s'efforcent de montrer que ce moyen d'expression ne donne à entendre que des mensonges : « them that speak lies » (EB 15, 129), « false and lying tongues », « their evil-speaking », « seditious speeches » (EB 15, 130).
- 13 Au contraire, le personnage du roi parle de vérité, de calme, de constance : « Let my Prayers, and patience, be as water to cool and quench their tongues, who are already set on fire with the fire of Hell, and tormented with those malicious flames » (EB 15, 130). Le mot « Patience » est d'ailleurs employé de nombreuses fois dans *Eikon Basilike*. Le but de cet ouvrage et de ses auteurs serait donc de passer au-dessus de ces voix et de ce bruit ; pour restituer sa toute-puissance à la voix du roi, paradoxalement grâce au silence.
- 14 Nous sommes bien ici face à un renversement : il ne s'agit plus de surpasser le bruit par la parole, mais par le silence. C'est ainsi qu'une seconde lecture du procès est possible : il n'est plus question de porter attention aux paroles avortées du roi, mais plutôt à son comportement et à ses arguments. L'attitude du roi, refusant de répondre, participe de cette stratégie du silence. Son comportement stoïque face aux accusations et à la sentence assure sa supériorité. Ce que l'Histoire retient du procès, c'est le refus, la non

réponse du roi, son renoncement volontaire à la parole. Nous sommes bien face aux prémices de cette stratégie du silence. L'exécution véhicule également cette idée de calme, de silence. Il ne cherche pas à crier pour qu'on l'entende, il ne cherche pas à se débattre ni à échapper à la sentence. Après son discours sur l'échafaud, le roi se réserve un temps de prière et demeure silencieux. Ses derniers instants sur l'échafaud se font sans aucune parole, le signal donné au bourreau se fait avec les bras<sup>13</sup> ; comme si le silence valait mieux que les mots : « After a very little pause, the king stretching forth his hands, The Executioner at one blow, severed his head from his body » (*Moderate Intelligencer*, n° 30). *Eikon Basilike* s'inscrit dans la continuité du procès et de l'exécution. Comme le souligne Jason Peacey, « there are signs that royalists found solace in the king's performance » (171).

- 15 Les auteurs de l'œuvre emploient une expression qu'il convient de relever : « The voice of my cry » (*EB* 25, 176). Il convient d'ailleurs de noter que le terme « voice » est employé à plusieurs reprises dans le texte. Mais il n'est jamais employé pour parler de la voix du roi dans le corps même du texte. Quand le terme « voice » s'applique au roi, il est toujours inscrit dans une prière ou une méditation. C'est-à-dire quelque chose de silencieux. De même « the voice of my cry », ce cri silencieux est bien plus puissant, bien plus déchirant que tous les cris sonores que le roi a pu émettre.
- 16 Les conseillers du roi ont soigneusement élaboré ce texte, en choisissant de le laisser à la première personne, et en choisissant d'accentuer les prières et lamentations du roi. Ils ont fait le choix de renoncer aux discours bruyants pour construire un discours silencieux. Le lecteur a l'impression d'entendre le roi lui parler. Le texte s'apparente à un réel discours. On y trouve même quelques marques d'oralité, comme « O Lord » ! ou bien « yea ». Un pacte de lecture se trouve établi entre le lecteur et le supposé auteur : le lecteur de l'époque se trouve face aux paroles du roi. La typographie participe activement à cette idée. En effet, dans de nombreuses éditions nous trouvons d'abord le corps du texte puis un espace ou retour à la ligne puis la prière en italiques, comme si l'espace était une pause et l'italique un moyen de changer de ton. C'est de là que *Eikon Basilike* tire toute sa puissance en donnant l'impression d'être une voix dans la mort, une voix silencieuse qui pourtant parle au lecteur. *Eikon Basilike* est une parole qui renonce au son, c'est un ouvrage qui se lit, et qui se médite dans le silence. Robert Wilcher souligne d'ailleurs : « In those last weeks of January, it must have become clear that 'The Pourtraicture of His Sacred Majestie' would enter the public consciousness as a martyred monarch's bequest to a grieving nation » (Wilcher, *Writing* 286).
- 17 Ce constat est aussi valable pour les discours de Charles publiés activement après l'exécution, notamment ceux du procès et de l'échafaud. Cette voix par-delà la mort est bien plus audible, et permet de changer radicalement l'image du roi. « Faire silence » permet paradoxalement de redonner du sens aux mots du roi. « Faire silence » pour les royalistes contribue à l'élaboration du culte du roi martyr, et leur permet de surpasser rapidement les bruits et tumultes de leurs opposants. Lacey nous explique que le roi se représentait souvent écrivant : « Charles was certainly prolific ; from the four collections of letters and speeches published during the 1650s and the *Eikon Basilike* itself, it is evident that Charles was concerned to craft a particular image of himself in print » (Lacey, *The Cult* 25).
- 18 Cet ouvrage reste le best-seller de l'époque avec plus de vingt-cinq éditions sur une courte période qui ont permis au culte du roi martyr de se répandre à travers l'Angleterre et l'Europe.

## Le silence et l'homme vertueux

- 19 Le Christ est l'un des modèles héroïques les plus accessibles à l'époque de la première modernité et le silence est l'une de ses caractéristiques : « But Jesus held his peace ». (Matthew 26 :63) La ressemblance avec le Christ<sup>14</sup> est plus que largement souhaitée par les auteurs de l'*Eikon Basilike*. Lacey l'explique très nettement dans *The Cult of Charles the Martyr*, ainsi que dans « Text to be read : Charles I and the Eikon Basilike » : « Charles becomes the type of a Christian martyr and as such his actions and his cause are under God's favour and beyond reproach [...] Other royalist writers and preachers also made use of the Christ- Charles parallel at this time » (*The Cult* 29-31).
- 20 En effet, le personnage du roi ne cesse de se référer à Dieu, de lui parler, de se confesser et de prier. Il se dit roi chrétien, s'efforçant de copier l'attitude du Christ, tous deux souffrant en silence. Byron Stewart analyse cette analogie : « If reiteration of the sacred nature of King Charles made it so, then he was more sacrosanct than any but Christ Himself » (Stewart, « The Cult of the Royal Martyr » 177). La gravure par William Marshall du frontispice qui accompagne le livre vient conforter le lecteur dans cette analogie. Le personnage du roi « fait donc silence », tant dans la forme, que sur le fond. Le livre se termine sur une phrase en latin : « *Vota dabunt, quae bella negarunt* » (EB 28, 204) ce que l'on peut traduire par : « les prières accomplissent ce que la guerre ne peut réaliser ». Autrement dit, « faire silence » est ici considéré comme une vertu. On trouve déjà cette idée lors du procès, quand le roi garde le silence.
- 21 Il apparaît désormais clairement que la ligne de conduite suggérée dans *Eikon Basilike* est antérieure au procès, voire à la fin de la guerre civile. Dès 1642, le roi préfère le calme des mots plutôt que la rage des armes, et quand la guerre des pamphlets devient trop violente, il se tourne vers le silence. Il est intéressant de souligner qu'aucun discours de Charles I n'est publié avant 1640. Par contre, entre 1641 et son exécution, soixante-dix discours, ainsi que de nombreuses proclamations et déclarations, sont imprimés. La stratégie et l'image adoptées dans l'œuvre sont donc déjà mises en place quelque temps avant la mort du roi. Kevin Sharpe situe d'ailleurs ce changement de stratégie au début du règne de Charles I : « We might sum up the change of style that Charles's succession effected as a shift from arguments for royal policies to the silent representation of majesty » (*Image Wars* 143). Cette notion de silence, cette idée qu'il vaut mieux écrire que parler est déjà donc présente dans l'esprit du roi pendant la guerre civile : il est évident que pendant ces années de conflits Charles choisit « the royal declaration as a mode of self-definition » (*Image Wars* 157). Sharpe parle de « représentation par le mot » : « More surprisingly, perhaps, Charles's proclamations also reveal a king deeply concerned with royal self-presentation in words » (*Image Wars* 150). Ceci aurait-il inspiré ses conseillers ? Christina Luckyj déclare : « Perhaps the most distinctive figure of early modern humanism was its revival and redeployment of classical rhetoric [...] in classical philosophy, silence becomes a metonymy for 'an eloquence of truth' » (*A moving Rhetoric*' 13).
- 22 Le concept de silence reste à l'époque de la première modernité un concept instable qui peut se voir attribuer plusieurs sens. Ici nous l'entendrons à la manière de Plutarque dans son essai *De Garrulitate*, tiré de ses œuvres morales *De Moralia*. Plutarque critique les abus du langage et les excès de paroles. Pour lui le silence est supérieur à la parole. Il n'est donc pas surprenant de voir les conseillers du roi s'approprier et redéployer

cette vertu classique. Pour les conseillers, il était d'abord important de tirer parti de ce silence, de ce renoncement involontaire à la parole, et notamment en convoquant des vertus classiques et christiques.

- 23 Les auteurs du texte se sont donc efforcés de mettre en évidence « les cris de la foule et des ennemis du roi » et la « voix silencieuse », et vertueuse, du roi. Il y a un réel phénomène de construction sociale de la foule en colère, appelée dans le texte « The vulgar » ou bien « the tumultuous vulgar » s'opposant à un silence royal. Les auteurs opposent un silence royal à ce « rabble », qu'on appelle « mob » à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le silence est un peu comme une ascèse, une attitude anti-passionnelle, alors que la parole du « tumultuous rabble » est un bruit, une passion animale. Charles est montré comme un héros stoïque, maîtrisant ses passions. Le frontispice reprend d'ailleurs ces thèmes avec le mouvement – la tempête, d'un côté et le calme du roi de l'autre. Nous pouvons ainsi peut-être parler de stoïcisme chrétien. Charles se retrouve finalement entre la vie et la mort, entre le silence et la parole. Il est à présent certain que sa parole n'est audible qu'après sa mort.
- 24 « Faire silence » c'est, pour Charles et ses conseillers, trouver un nouveau moyen d'expression, et se rapprocher de ses interlocuteurs. Ses mots ne font sens qu'à l'écrit. Et si « faire silence » avait toujours fait partie de la stratégie de Charles I ? En 1640, lorsqu'il doit se défendre, il se défend souvent par écrit, comme si sa voix ne semblait pas efficace. C'est d'ailleurs pendant la guerre qu'il a recours pour la première fois à d'autres plumes que la sienne pour écrire ses textes, comme Edward Hyde, entre autres. Durant son procès, il a lui-même recours au silence lorsqu'il refuse de répondre aux accusations. Par son attitude, il a renversé le procès, le tournant à son avantage. Sharpe parle de « power of its silent argument » (*Image Wars* 398), et nous montre que Charles, en refusant de combattre, d'entrer lui aussi dans cette forme d'agitation, en refusant de répondre aux accusations, a dominé ce procès, pourtant destiné à le déstabiliser. Si l'on en croit Sharpe : « By 1646, Charles himself decided to retreat from pamphlet justification [...] He no longer needed to speak » (*So Hard a Text* 391).
- 25 Les conditions de sa mort, quelque peu exceptionnelles, ont véritablement aidé les royalistes à créer le culte du roi martyr. Le nouveau gouvernement de 1650 a beaucoup souffert de ce souvenir royaliste, de cette force, de cette voix encore et toujours présente dans l'esprit du peuple. Il est intéressant de voir comment s'articulent parole et mots chez Charles I. Si la parole sonore semble inefficace, le silence et les mots écrits semblent eux redoutables. Ce livre, cet écrit, cette voix silencieuse, renferment le pouvoir royal. Et c'est peut-être cette voix silencieuse, qui a conféré son statut si spécial à *Eikon Basilike* et qui en a fait certainement l'un des ouvrages les plus lus dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

---

## BIBLIOGRAPHIE

## Sources primaires

- ANON. *The King's Cabinet Opened*. London, 1645.
- ANON. *A Perfect Diurnall of Some Passages in Parliament*. 288 (29<sup>th</sup> January-5<sup>th</sup> February 1649).
- ANON. *The Moderate Intelligencer* 202 (25<sup>th</sup> January-1<sup>st</sup> February 1649).
- ANON. *The Moderate : Impartially Communicating Martial Affaires to the Kingdome of England* 30 (30<sup>th</sup> January-6<sup>th</sup> February 1649).
- CHARLES I. *King Charles I's Speech at the Scaffold*. London, 1649.
- JAMES I. *Basilicon Doron Or His Maiesties instructions to his dearest sonne, Henry the Prince*. London, 1603.
- JAMES I. *The Holy Bible*. King James Version. London, 1611.
- JENNINGS, Theodore. *Collections of Notes taken at the King's Tryal by Henry Walker who was present at the Tryal*. London, 1649-1650.
- MABOTT, Gilbert. *A Perfect Narrative of the High Court of Justice in the Tryal of the King*, London, 1649.
- MILTON, John. *Eikon Basilike with Selections from Eikonoklastes*. Ed. NELSON, Holly Faith & Jim DAEMS. Peterborough : Broadview, 2006.
- NALSON, J. *True Copy of the Journal of the High-Court of Justice for the Tryal of King Charles I, as it was read in the House of Commons*. Dublin, 1683.
- RUSHWORTH, John. *Historical Collections of Private Passages of State*. 8 vols. London, 1721.

## Sources secondaires

- CUST, Richard. *Charles I : A Political Life*. Harlow : Pearson Longman, 2007.
- EDWARDS, Graham. *The Last Days of Charles I*. Stroud : Sutton, 1999.
- GARDINER, S.R. *History of the Great Civil War*. 4 volumes. London : Longmans, Green and C°, 1893.
- HILL, Christopher. *The Century of Revolution*. London : Routledge, 1961.
- KISHLANSKY, Mark. *Charles I : An Abbreviated Life*. London : Penguin, 2014.
- KISHLANSKY, Mark. *A Monarchy Transformed - Britain 1603-1714*. London : Penguin, 1996.
- LACEY, Andrew. *The Cult of Charles the Martyr*. Woodbridge : Boydell, 2003
- LACEY, Andrew. « Text to be Read : Charles I and the Eikon Basilike ». *Prose Studies : History, Theory, Criticism* 29.1 (2007) : 203-20.
- LACEY, Andrew. « 'Charles the First and Christ the Second' : The Creation of a Political Martyr ». In FREEMAN, T. S. & T. F. MAYERS, eds. *Martyrs and Martyrdom in England c. 1400-1700*. Woodbridge : Boydell, 2007, 203-20.
- LUCKYJ, Christina. *'A Moving Rhetoricke' : Gender and Silence in Early Modern England*. Manchester : Manchester UP, 2002.
- MADAN, Francis. *A New Bibliography of the Eikon Basilike of King Charles I, with a note on authorship*. London : Oxford Bibliographical Society, 1950.

- MUDDIMAN, J. G. *Trial of King Charles the First*. Edinburgh : Notable Trials Library, 1928.
- PEACEY, Jason. *The Regicides and the Execution of Charles I*. Houndmills : Palgrave, 2001.
- SHARPE, Kevin. *Image Wars, Promoting Kings and Commonwealth in England, 1603-1660*. New Heaven : Yale UP, 2010.
- SHARPE, Kevin. « So Hard a Text, Images of Charles I, 1612-1700 ». *The Historical Journal* 43.2 (2000) : 383-405.
- SHARPE, Kevin. *The Personal Rule of Charles I*. New Haven : Yale UP, 1995.
- STEWART, Byron S. « The Cult of the Royal Martyr ». *Church History* 38.2 (1969) : 175-87.
- TOMLISON, Howard. « Commemorating Charles I – King and Martyr ». *History Today* 45.2 (1995) : 11-18.
- TREVOR-ROPER, H. R. « Eikon Basilike : The Problem of the King's Book ». *History Today* 1. 9 (1951) : 7-12.
- VAN DEN HEUVEL, Pierre. *Parole, Mot, Silence : Pour une poétique de l'énonciation*. Mayenne : Corti, 1985.
- WEDGWOOD, C. V. *A Coffin for King Charles : The Trial and Execution of Charles I*. Pleasantville, NY : Akadine, 2001.
- WILCHER, Robert. « What was the King's Book for ? The Evolution of Eikon Basilike ». *YES* 21 (1991) : 219-28.
- WILCHER, Robert. *The Writing of Royalism (1628-1660)*. Cambridge : CUP, 2001.

## NOTES

1. *The Kings's reasons against the Jurisdiction of the Court*, in Rushworth, *Historical Collections* ; King James Bible, Ecclesiastes 8.4.
2. A ce sujet, voir les nombreuses biographies de Charles I : Cust 1-30 ; Kishlansky, *Charles I: An Abbreviated Life* 3-16 ; Sharpe 1-62.
3. Toutes les citations viennent de l'édition donnée en bibliographie et seront indiquées par EB chapitre, page.
4. « Let me be happy to refute, and to put to silence their evil speaking by well doing » (EB, Chapitre 15, 130).
5. Au sujet de la guerre civile voir Hill 109-42, Kishlansky, *A Monarchy Transformed* 158-86 ; Cust 420-65 ; Gardiner 3.83-49, 3.168-91, 3.252-73, 3.361-73, 4.1-60.
6. Au fil des négociations, le roi trahit sa parole, tentant de négocier avec plusieurs camps à la fois. La controverse atteint son apogée lors de la publication de lettres royales, saisies à Naseby. Publiées par les parlementaires, ces lettres révèlent au grand public la duplicité du roi. Voir *The King's Cabinet Opened*, Preface.
7. Jacques I défendait avec insistance cette idée de monarchie de droit divin, notamment dans son livre *Basilikon Doron*, The Sonnet.
8. Pour plus de précisions sur le procès et l'exécution de Charles I, voir Jennings (qui regroupe les notes de Walker) ; Mabott ; Nalson ; Edwards 121-59 ; Wedgwood 135-90.
9. « His Majesty being taken away by the Guard, as he passed down the Stairs, the Soldiers scoffed at him, casting the smoke of their Tobacco (a thing very distastful unto him) and throwing their Pipes in his way. As he passed along, hearing the Rabble of Soldiers crying out, Justice, Justice ; he said, Poor Soldiers, for a piece of Mony they

would do so for their Commanders » (Rushworth, *Historical Collections*). Voir également Edwards 153.

10. *The Moderate Intelligencer*, n°202, 25th January-1st February 1649 ; *A Perfect Diurnall of Some Passages in Parliament*, n°288, 29th January-5th February 1649.

11. Le titre complet de l'œuvre est *Eikon Basilike*, or *The Pourtraiture of His Sacred Majestie in His Solitudes and Sufferings*. « Eikon Basilike » signifie « portrait » ou « image » royale.

12. Au sujet de la paternité du texte et des éditions de *Eikon Basilike*, se référer à Madan 11-46, 126-33 ; Wilcher, « What was the King's Book for ? » ; Lacey, *The Cult of Charles the Martyr* 5-17.

13. Edwards 168-83 ; *The Moderate : Impartially Communicating Martial Affaires to the Kingdome of England*, n°30, from Tuesday January 30 to Tuesday February 6, 1649.

14. Au sujet du culte du roi martyr, voir Lacey, *The Cult* 18-48 ; « Charles the First and Christ the Second » ; Stewart ; Tomlison : « Charles had been 'barbarously murdered' by 'violent and blood-thirsty men' ; that like His Saviour, he had died the death of a noble martyr ; that this was God's judgement for the nation's 'many and great provocations' » (11-18).

## RÉSUMÉS

La parole de Charles I, de son vivant, reste, malgré ses efforts, une parole vide et non entendue. Le bruit, qu'il s'agisse des cris de la foule ou bien les querelles engendrées par ses opposants, étouffe sa parole. Son discours est un cri face à la foule et à ses opposants, mais un cri impuissant. Pourtant, peut-on affirmer que la parole de Charles I est inexistante ? *Eikon Basilike* est une parole écrite, un silence qui crie l'innocence du roi. « Faire silence » ne signifie pas se taire mais trouver un autre moyen d'expression face au chaos et au bruit. Cela est paradoxalement, pour ce monarque, le meilleur moyen de se faire entendre, et de faire taire les « voix mensongères ». C'est dans ce silence expressif, au-delà de la mort – *Eikon Basilike* – que Charles Ier semble trouver sa voix.

During his lifetime, Charles I's voice seemed to be inefficient, despite all his efforts. Noises, whether they were the people's cries or the tumults created by his opponents, silenced his words. But can we argue that Charles's voice was missing ? *Eikon Basilike* is a written voice – a silent voice ? – and yet, this voice is heard. This is a silence claiming Charles's innocence. To “be silent” does not mean to be speechless. In his case, it means finding another mode of expression, against chaos and noise. Paradoxically, to “be silent” for the king is the best way to be heard and to “put to silence their evil speaking.” Being silent gives him strength and power to tell the truth. It is thanks to this meaningful and expressive silence – *Eikon Basilike* – beyond death, that Charles I seems to find his own voice.

## AUTEUR

### VANESSA CHAISE-BRUN

EA4299 – CIRLEP – Centre interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée

Vanessa Chaise-Brun est enseignante au Lycée Marc Chagall de Reims ainsi qu'à l'Université de Reims Champagne-Ardenne où elle prépare une thèse intitulée « Le livre du Roi : *Eikon Basilike* »

(1649) et les mises en récit de l'histoire », sous la direction de Christine Sukic.  
vanessa.chaise-brun[at]univ-reims.fr